



bizz



BIKIBOX

LA BOÎTE À VÉLO

200

BIKIBOX

devraient être produits la première année. Voire plus.

«Le chaînon manquant.» Alors qu'aujourd'hui, on pousse à acheter un vélo, à rouler à vélo, à combiner le vélo aux autres transports, il est rare de pouvoir protéger son citadin du vol ou des dégradations. C'est de cette invraisemblance qu'a germé l'idée de la Bikibox dans la tête de Jean-Luc Hannosset de Moxhe.

Le directeur marketing de la start-up luxembourgeoise Move2 a voulu offrir un stationnement individualisé et sécurisé pour chaque cycliste grâce à cette boîte de bois massif d'une superficie au sol de 13,5m², éclairée et munie d'une serrure à code numérique. Un box dans lequel on peut glisser son équipement complet,

du casque aux chaussures et sac à dos, ainsi, bien sûr, qu'un vélo classique ou électrique. Le tout, sans aucun effort, «même pour une personne âgée». «A l'aide d'un piston à gaz, un crochet relève le vélo verticalement, explique Jean-Luc Hannosset de Moxhe. Pour le redescendre, il suffit de tirer la selle vers le bas.» Et Move2 a pensé à tout: un plancher en caillebotis permet l'évacuation de l'eau résiduelle du deux-roues et de l'équipement en cas de pluie.

Avec un dernier prototype finalisé en février, ce casier à bicyclette fabriqué en Belgique, en France et en Allemagne explore deux marchés. Une voie privée, avec les entreprises

et leurs employés cyclistes. Et une voie publique, avec les communes et villes, les compagnies de transports en commun, les sociétés de parking et de publicité.

«Nous sommes fournisseurs, nous n'avons aucune idée du tarif et nous ne voulons pas entrer là-dedans», précise encore Jean-Luc Hannosset de Moxhe. Par contre, ce qu'il sait, c'est que ses Bikibox n'auront pas de monnayeur, mais bien un système de paiement de haute technologie avec, aussi, une application eBikibox pour réserver à l'avance son petit coffre-fort à vélo via smartphone. La relève 2.0 de nos bons vieux râteliers est assurée.

© SOPHIE MIGNON